



**ALGERIE TELECOM –SPA- 115.000.000.000 DA**

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE GHARDAIA**

**N.I.F :000216299033049 - R.C : 18083 B 02 - N.B.A : 00100292030000040349**

## **AVIS DE CONSULTATION**

**N° de l'opération : DO47/SDFS/DAL/SACH/ 43 /2021**

La Direction Opérationnelle de Ghardaïa lance un Avis de consultation en vue de la réalisation des :

**- Aménagement ACTEL GUERRARA.**

A cet effet l'ensemble des entreprises intéressées par la présente consultation sont invitées à retirer et déposer le cahier des charges auprès de département achat et logistique DO Ghardaïa, contre un paiement de mille Dinars (**1 000.00**), versé au BNA de Ghardaïa sur le Compte BNA N° : 0300000403 Clé 49 BNA Ghardaïa

Les documents qui constituent le dossier de l'offre doivent être rédigés en langue arabe et/ou en langue française.

Le soumissionnaire devra fournir obligatoirement les pièces suivantes :

- 1. L'Offre administratif**
- 2. L'Offre technique**
- 3. L'Offre financière**

Les trois offres administratif technique et financière doivent être contenues dans trois (3) enveloppes distinctes, l'une portant la mention «Offre administratif » «Offre Technique » et l'autre « Offre Financière ». Ces trois (3) enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe extérieure fermée, strictement anonyme et ne comportant que la mention suivante :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE GHARDAIA.**

**AVIS DE CONSULTATION**

**N° : DO47/SDFS/DAL/SACH/ 43 /2021**

**Travaux d'aménagement au niveau ACTEL GUERRARA - Ghardaïa**

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres COPEO »**

- La date limite du dépôt des offres est fixée au Dix (**10**) jours de 08h00 à 14h00, à partir de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis de consultation dans le site web Algérie télécom.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle de Ghardaïa le même jour à **14h00** au siège de la DO Ghardaïa.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu en **séance publique**, le jour de dépôt des offres à **14h00**.

**LE DIRECTEUR**